



RETOUR D'EXPÉRIENCE ABC'Terre



La Communauté de communes du Thouarsais, située au nord du département des Deux-Sèvres, s'est portée volontaire pour expérimenter le déploiement de la démarche ABC'Terre sur son territoire.

La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres s'est formée à la méthode ABC'Terre pour la mettre en œuvre sur ce territoire. La mobilisation d'experts agricoles locaux, de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs du GIEE Sols Vivants ainsi que l'accompagnement d'Agro-Transfert RT (pilote du projet ABC'Terre-2A et porteur de la démarche) ont permis la mise en œuvre des 5 étapes de la méthode ABC'Terre (www.agro-transfert-rt.org/abcterre) aboutissant au diagnostic initial du stockage de carbone dans les sols cultivés et du bilan de Gaz à Effet de Serre (GES) des systèmes de culture du territoire.

Quinze agriculteurs volontaires ont pris part aux ateliers participatifs, au cœur de la démarche ABC'Terre. Ces ateliers ont permis d'interpréter les résultats de façon concertée et de faire émerger des scénarios de modification de pratiques permettant de stocker plus de carbone dans les sols et d'émettre moins de GES sur le territoire, en cohérence avec les enjeux des agriculteurs et des collectivités.



CARACTÉRISATION

- 620 km²
- 40 000 ha de SAU (65 % du territoire)



Cultures majoritaires :
Céréales, colza, tournesol, pois, maïs, entre bocage et plaine céréalière ouverte



Présence d'élevage :
Faible



Sols majoritairement argilo-calcaire moyen à superficiel



600 mm/an
13°C

QUELQUES RÉSULTATS ISSUS DU DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE SUR LE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DES SCÉNARIOS TESTÉS

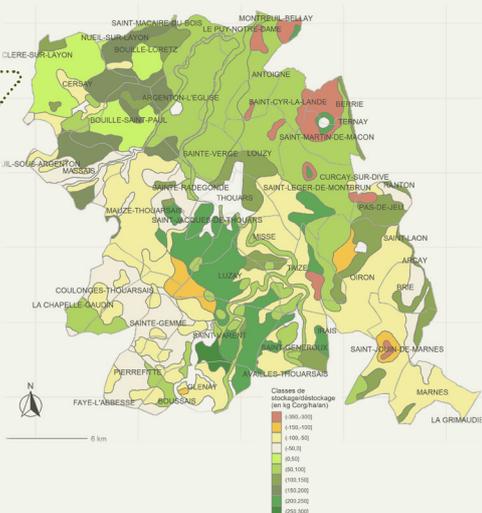


EXEMPLES DE CARTOGRAPHIES ILLUSTRANT UNE PARTIE DES RÉSULTATS

Variations des stocks de carbone des sols (0-30 cm) à 30 ans par Unité Cartographique de Sols

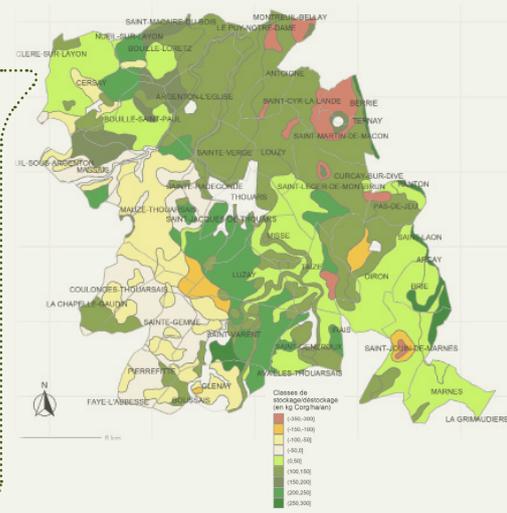
Diagnostic initial (état actuel)

Le carbone du sol évoluant très lentement, on a besoin de la modélisation pour identifier l'impact à long terme des modifications de pratiques. Il s'agit ici de la variation des stocks de carbone du sol induite par les pratiques actuelles, projetée sur les 30 prochaines années, en considérant qu'elles restent globalement stables sur cette période.



Simulation du scénario « mise en place de la filière de méthanisation »

Le développement important de la filière de méthanisation sur le territoire s'accompagne de nombreuses interrogations des agriculteurs. L'exportation de couverts va-t-il avoir des conséquences sur le stock de carbone ? Le digestat est-il un produit organique intéressant pour le sol ? Ce scénario simule la mise en place de la filière par l'introduction de 20 % de cultures dérobées chez des céréaliers en contrepartie de l'apport de digestat de méthanisation et montre le potentiel de la mise en place de cette filière sur la séquestration carbone des sols cultivés du territoire.



INDICATEURS

Variations de stocks :
+ 660 T C org/an

Émissions GES brutes :
+ 85 950 T CO₂ eq/an

Émissions GES compensées :
- 850 T CO₂ eq/an

Émissions GES nettes :
+ 85 100 T CO₂ eq/an

Les émissions brutes correspondent à toutes les émissions de GES liées à la production végétale. En y retranchant les émissions compensées par le stockage de carbone qui sont donc négatives (ou générées par le déstockage de carbone, alors positives), on obtient les émissions de GES nettes du territoire.

INDICATEURS ADDITIONNELS par rapport au diagnostic initial

Stockage C additionnel :
+ 1 135 T C org/an

Émissions GES brutes additionnelles :
+ 970 T CO₂ eq/an

Émissions GES compensées additionnelles :
- 4 470 T CO₂ eq/an

Émissions GES nettes additionnelles :
- 3 500 T CO₂ eq/an

La mise en œuvre du scénario de mise en place de la filière de méthanisation, entraînerait une légère augmentation des émissions de GES brutes, mais qui sont largement compensées par le stockage de carbone, et qui permet de réduire considérablement les émissions nettes.

“



”



DELPHINE MAISONNEUVE

Responsable du service Énergie Climat, Communauté de communes du Thouarsais

Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre la démarche ABC'Terre ?

La Communauté de Communes du Thouarsais s'est fixée de devenir un territoire à Énergie Positive sobre en carbone à l'horizon 2050 et a inscrit cette volonté dans son PCAET. Nous constatons que malgré toutes les actions sur le plan énergétique, et avec tous les acteurs du territoire, il sera compliqué de réduire de 75 % nos GES sans impliquer fortement le milieu agricole, le seul à être en capacité d'assurer du stockage de carbone !

C'est d'autant plus important pour nous qu'à ce jour, nous ne menons pas d'actions permettant de réduire les émissions de GES non énergétique du secteur agricole alors que nous savons que l'usage des sols agricoles constitue le second poste d'émissions de GES après l'élevage.

Qu'apporte la démarche ABC'Terre au plan d'actions du PCAET ?

De la pédagogie sur la vie des sols et un diagnostic initial finement réalisé sur le stockage de carbone des sols agricoles !

ABC'Terre, c'est l'état des lieux indispensable à toute démarche de sobriété carbone. C'est par ailleurs, l'une des actions de notre PCAET. En effet, la démarche ABC'Terre s'intègre parfaitement à la stratégie territoriale Énergie Climat du PCAET puisqu'elle apporte une fine connaissance des capacités de stockage carbone de nos sols agricoles. Tout l'intérêt de la démarche ABC'Terre est de collecter des chiffres pour nous aider à identifier des actions concrètes à mettre en place.

De manière plus générale, qu'a apporté la démarche ABC'Terre au territoire du Thouarsais ?

Avant toute chose, je constate que sans cette étude poussée sur le stockage carbone, toutes les autres actions menées sur la réduction des consommations d'énergies ou les énergies

renouvelables, sont insuffisantes pour réduire suffisamment nos émissions de GES.

La démarche ABC'Terre s'intègre à l'ensemble des réflexions de notre collectivité en lien avec l'agriculture. Qu'il s'agisse du plan climat, des enjeux autour de l'eau, de l'économie ou de la stratégie agricole territoriale à laquelle nous réfléchissons.

Quel est votre état d'esprit plusieurs mois après la démarche ?

Nous travaillons avec la Chambre d'agriculture sur les modalités de restitution des résultats de la démarche auprès des élus et de l'ensemble des partenaires agricoles. Faire évoluer les pratiques agricoles demande d'accompagner les nouvelles pratiques, l'achat de matériel, la création de nouveaux débouchés et de filières sur le territoire.

Il s'agit maintenant de mobiliser les CUMA, les coopératives, le syndicat de l'eau et tous ceux qui travaillent de près comme de loin avec les agriculteurs pour en dégager des actions concrètes et trouver des financements.

“



”



THIERRY GROLEAU,

Agriculteur à Saint-Martin-de-Mâcon

En tant qu'agriculteur, comment envisagez-vous votre rôle vis-à-vis du changement climatique ?

Nos exploitations voient l'arrivée de nouvelles problématiques liées au changement climatique : les insectes sur le colza, la jaunisse sur les blés, plus de moustiques, moins d'hivers froids pour réguler les bio-agresseurs, le salissement des parcelles, etc. Les agriculteurs ont un réel rôle à jouer, en adaptant leurs pratiques.

Quels changements ont été motivés par la démarche ABC'Terre au sein de votre exploitation ?

Les résultats obtenus avec la démarche ABC'Terre m'ont conforté dans le choix du semis direct, ainsi que le développement de la méthanisation sur mon exploitation.

Ce dernier se traduit par l'implantation de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) et le retour de digestats. L'introduction de CIVE me permet d'allonger mes rotations et de mieux gérer mes problèmes de désherbage.

La démarche ABC'Terre s'anime à l'échelle du territoire. Quels intérêts y voyez-vous ?

Nous sommes un territoire sec, dans lequel il est de plus en plus dur de cultiver. La sécheresse l'été rend difficile les semis de colzas, le désherbage est très compliqué dans les blés avec les problèmes de ray-grass, il faut s'adapter pour ne pas s'entêter



dans nos pratiques actuelles et maintenir une agriculture dans notre territoire. Le changement climatique concerne tout le monde.

L'intérêt de travailler à l'échelle du territoire avec la démarche ABC'Terre est de pouvoir toucher d'autres agriculteurs, car si on est seul à faire évoluer ses pratiques sur son exploitation, cela ne va pas servir à beaucoup de choses. On a les cartes en main pour changer les systèmes et s'adapter, préparer l'agriculture de demain.

Dans quel état d'esprit êtes-vous plusieurs mois après votre participation à la démarche ?

Aujourd'hui, je dois pouvoir vivre de mon exploitation, mais si en plus, je peux mener des actions, en faveur de l'environnement, du réchauffement climatique, des sols, des bactéries et champignons qui y vivent, de la communauté avec la production d'énergie verte grâce à la méthanisation, c'est du bonus !